

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat professionnel

Supports d'évaluation et de notation des unités générales

NOR : MENE2119707N

note de service du 22-6-2021

MENJS - DGESCO A2-3

Texte adressé aux recteurs et aux rectrices d'académie ; aux vice-recteurs ; au directeur du Siec d'Île-de-France ;
aux chefs de division des examens et concours

Référence : arrêté du 17-6-2020

L'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général prévoit, à l'article 5, la publication par note de service des documents supports d'évaluation et de notation des unités générales de baccalauréat professionnel. La présente note de service a pour objet de mettre à la disposition des examinateurs les documents nécessaires à l'évaluation et à la notation des candidats dans la perspective des nouvelles définitions des unités générales de baccalauréat professionnel à compter de la session 2022.

Champ d'application de la fiche d'évaluation et de notation

Les fiches d'évaluation et de notation figurant en annexes de la présente note de service sont applicables à l'ensemble des spécialités de baccalauréat professionnel.

Elles s'appliquent à l'ensemble des candidats, quel que soit le statut du candidat (scolaire et assimilé ou autre candidat) pour les épreuves et sous-épreuves de :

- français ;
- histoire-géographie et enseignement moral et civique ;
- mathématiques et physique-chimie ;
- langues vivantes obligatoires et facultative ;
- prévention santé et environnement ;
- arts appliqués et cultures artistiques.

Les annexes applicables aux épreuves générales de baccalauréat professionnel

Pour l'ensemble des spécialités de baccalauréat professionnel, les fiches d'évaluation et de notation des épreuves ou sous-épreuves :

- de français figurent en **annexe I** ;
- d'histoire-géographie et enseignement moral et civique figurent en **annexe II** ;
- de mathématiques et de physique-chimie figurent en **annexe III** ;
- de langue vivante obligatoire A figurent en **annexe IV** ;
- de langue vivante obligatoire B figurent en **annexe V** ;
- de prévention santé et environnement figurent en **annexe VI** ;
- d'arts appliqués et cultures artistiques figurent en **annexe VII** ;
- de langue vivante facultative figurent en **annexe VIII**.

Pour l'ensemble des spécialités de baccalauréat professionnel, les fiches d'évaluation et de notation :

- de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont prévues par circulaire du 16 décembre 2020, spécifique à l'évaluation de cette épreuve ;
- des sous-épreuves d'économie-droit et d'économie-gestion sont transmises directement par l'inspection générale en illustration d'un sujet zéro.

Fait le 22 juin 2021

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Annexe 1

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel - sous-épreuve de français

Annexe 2

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel - sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique

Annexe 3

↳ Grille nationale d'évaluation des sous-épreuves de mathématiques et de physique-chimie de baccalauréat professionnel

Annexe 4

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel - LVA

Annexe 5

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel - LVB

Annexe 6

↳ Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve de prévention santé environnement au baccalauréat professionnel

Annexe 7

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve d'arts appliqués et culture artistiques au baccalauréat professionnel

Annexe 8

↳ Grille nationale d'évaluation de l'épreuve facultative de langue vivante au baccalauréat professionnel

Baccalauréat professionnel
Sous-épreuve de français
Contrôle en cours de formation (CCF)

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

Session : Etablissement : Académie :	Spécialité : Nom de l'évaluateur : Date de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Évaluation des compétences de lecture (10 pts)

Le barème de notation est précisé dans le sujet d'épreuve, en tenant compte des supports choisis et des questions posées

Critères d'évaluation	Non	Partiellement	Oui
Le candidat comprend le sens général des éléments du corpus			
Le candidat sait interpréter le ou les textes et, le cas échéant, les images qui composent le corpus.			
Le candidat sait confronter et mettre en perspective les différents éléments du corpus au regard du programme limitatif de français de la classe terminale.			
<i>Le candidat sait approfondir une première lecture.</i>	/ 10		

Évaluation des compétences d'écriture (10 pts)

Critères d'évaluation	Non	Partiellement	Oui
Argumentation / 4 points			
Le propos est construit et développe des arguments pertinents.			
Le candidat fait preuve de réflexion et d'esprit critique au regard du thème du programme limitatif.			
<i>Le lecteur est convaincu par la cohérence et la pertinence du propos.</i>	/4		
Lecture / Connaissances / 3 points			
Les éléments du corpus sont mobilisés.			
Les connaissances acquises durant la classe de terminale sont utilisées.			
La culture personnelle est sollicitée.			
<i>Le lecteur identifie les références culturelles et perçoit leur intérêt pour l'argumentation</i>	/3		
Expression / 3 points			
La structure des phrases est globalement correcte.			
L'orthographe est globalement correcte.			
Le lexique utilisé est globalement approprié et précis.			
<i>Le lecteur comprend le texte du candidat sans difficultés.</i>	/3		

Baccalauréat professionnel
Sous-épreuve de français
Évaluation ponctuelle écrite

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

Session :	Spécialité :
Etablissement :	Nom de l'évaluateur :
Académie :	Date de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Évaluation des compétences de lecture (10 pts)

Maîtriser la lecture en identifiant les enjeux du corpus.

- Comprendre le sens général du corpus.
- Interpréter le ou les textes et le cas échéant les images qui composent le corpus.
- Confronter et mettre en perspective le corpus au regard du programme limitatif de français de la classe terminale.
- IL Le barème de notation est précisé dans le sujet d'épreuve, en tenant compte des supports choisis et des questions posées

Évaluation des compétences d'écriture (10 pts)

Argumentation <i>Le lecteur comprend et suit le propos :</i> <ul style="list-style-type: none">- Le propos est construit et argumenté.- Le propos est pertinent et cohérent.- Le candidat fait preuve de réflexion et d'esprit critique au regard du thème du programme limitatif.	/ 4 points
Lecture / Connaissances <i>L'argumentation tire profit de la mobilisation de références identifiables :</i> <ul style="list-style-type: none">- Les éléments du corpus sont mobilisés.- Les connaissances acquises durant la classe de terminale sont utilisées.- La culture personnelle est sollicitée.	/ 3 points
Expression <i>Le lecteur comprend le texte du candidat sans difficultés :</i> <ul style="list-style-type: none">- La structure des phrases est globalement correcte.- L'orthographe est globalement correcte.- Le lexique utilisé est globalement approprié et précis.	/ 3 points

Baccalauréat professionnel
Sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique
Contrôle en cours de formation (CCF).

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (2 pages)

Session : Etablissement : Académie :	Spécialité : Nom de l'évaluateur :
Nom et prénom du candidat :	

Date	Situation	Exercice	Indications	Principales compétences évaluées
DATE :	1 ^{ère} situation (histoire ou géographie) /6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	Thèmes interrogés : Nombre de questions : Joindre les questions proposées en pièces jointes.	-Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - Mémoriser et s'appropriier les notions.
<u>Appréciation :</u>				
DATE :	2 ^e situation (Histoire ou géographie) /8 points	Questions sur documents	Sujet : (Joindre les documents proposés et le questionnement en pièces jointes pour leur identification)	- S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
<u>Appréciation :</u>				
DATE :	3 ^e situation (EMC) /6 points	Dossier de documents	Sujet : (Joindre les documents proposés et le questionnement en pièces jointes pour leur identification)	- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
<u>Appréciation :</u>				

Annexe II - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel – sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique

Bilan des trois situations : / 20 points	<u>Appréciation globale</u> : : : :
DATE NOM et SIGNATURE du professeur :	

Le professeur mentionnera si une composante de l'épreuve a été aménagée pour les candidats en situation de handicap dans l'appréciation.

Annexe II - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel – sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique

Baccalauréat professionnel
Sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique
Épreuve ponctuelle

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (2 pages)

Session :	Spécialité :
Etablissement :	Nom de l'évaluateur :
Académie :	
Nom et prénom du candidat :	

Situations	Exercices	Indications	Principales compétences évaluées
1 ^{ère} situation (histoire ou géographie) / 6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	Thèmes interrogés : Nombre de questions : (Joindre les questions proposées en pièces jointes).	-Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - Mémoriser et s'appropriier les notions.
<u>Appréciation :</u>			
2 ^{ème} situation (Histoire ou géographie) /8 points	Questions sur documents	Sujet : (Joindre les documents proposés et le questionnaire en pièces jointes pour leur identification)	- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
<u>Appréciation :</u>			
3 ^{ème} situation (EMC) /6 points	Dossier de documents	Sujet : (Joindre les documents proposés et le questionnaire en pièces jointes pour leur identification)	- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
<u>Appréciation :</u>			
<u>Appréciation globale :</u>			

Annexe II - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel – **sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique**

DATE, NOM et SIGNATURE du professeur :

Le professeur mentionnera si une composante de l'épreuve a été aménagée pour les candidats en situation de handicap dans l'appréciation.

Baccalauréat professionnel
Sous-épreuves de mathématiques et de physique chimie
Contrôle en cours de formation (CCF) et évaluation ponctuelle

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

Session : Etablissement : Académie :	Spécialité : Nom de l'évaluateur : Date de l'épreuve :
Situation d'évaluation numéro¹ :	
Nom et prénom du candidat :	

1. Liste des capacités et connaissances évaluées

Capacités	
Connaissances	

2. Évaluation

Compétences	Capacités	Questions	Appréciation du niveau d'acquisition²
S'approprier	Rechercher, extraire et organiser l'information. Traduire des informations, des codages.		
Analyser Raisonner	Émettre des conjectures, formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental. Élaborer un algorithme.		
Réaliser	Mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ou un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité. Utiliser un modèle, représenter, calculer. Expérimenter, faire une simulation.		
Valider	Exploiter et interpréter des résultats ou des observations de façon critique et argumentée.		

¹ À renseigner dans le cas d'une évaluation par contrôle en cours de formation.

² Le professeur peut utiliser toute forme d'annotation lui permettant d'évaluer l'élève (le candidat) par compétences.

Annexe III - Grille nationale d'évaluation des **sous-épreuves de mathématiques et de physique-chimie** de baccalauréat professionnel

	Contrôler la vraisemblance d'une conjecture, de la valeur d'une mesure. Valider un modèle ou une hypothèse. Mener un raisonnement logique et établir une conclusion.		
Communiquer	Rendre compte d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié. Expliquer une démarche.		
			Note : / 20

Baccalauréat Professionnel
Épreuve obligatoire de langue étrangère – LVA
Contrôle en Cours de Formation (candidats scolaires et assimilés) – Situation A
Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) – Temps d'évaluation 1

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (2 pages)

Session : Établissement Académie :	Spécialité : Nom de l'évaluateur : Langue vivante : Date du contrôle/de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Les critères ci-dessous permettent de situer les trois prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points indiqué, de 0 (absence totale de compréhension ou d'expression) à 4.

Compréhension de l'oral		Compréhension de l'écrit		Expression écrite	
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Comprend l'essentiel des informations contenues dans le document écouté. Perçoit la cohérence d'ensemble du document. Identifie et comprend globalement le point de vue ou les intentions exprimés.	4 pts. ou 3,5 pts.	Comprend l'essentiel des informations contenues dans le document écrit. Perçoit la cohérence d'ensemble du document. Identifie et comprend globalement le point de vue ou les intentions exprimés.	4 pts. ou 3,5 pts.	S'exprime clairement, même si des erreurs peuvent apparaître dans l'utilisation de structures complexes. Mobilise un lexique varié et adapté. Expose les avantages ou inconvénients d'une option. Propose des justifications pour ou contre un point de vue.	4 pts. ou 3,5 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Relève certains des éléments porteurs de sens dans le document écouté. Saisit certains des liens entre les informations, en particulier ceux qui sont indispensables à la compréhension du message.	3 pts. ou 2,5 pts.	Relève certains des éléments porteurs de sens dans le document écrit. Saisit certains des liens entre les informations, en particulier ceux qui sont indispensables à la compréhension du texte.	3 pts. ou 2,5 pts.	Produit un écrit descriptif ou narratif qui correspond au volume attendu. Utilise des structures simples. Mobilise un lexique relativement varié. Exprime des sentiments et/ou un point de vue. Les éventuelles erreurs n'entravent pas ou peu la lecture.	3 pts. ou 2,5 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écouté. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	2 pts. ou 1,5 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écrit. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	2 pts. ou 1,5 pts.	Produit, en adéquation avec le sujet ou la situation de communication proposée, un écrit globalement compréhensible malgré des erreurs relativement fréquentes. Cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. Vocabulaire approprié et effort de construction syntaxique du propos.	2 pts. ou 1,5 pts.
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Identifie quelques sons, mots ou éléments de sens éparés et isolés. Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	1 pt. ou 0,5 pt.	Identifie quelques mots ou éléments de sens éparés et isolés. Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	1 pt. ou 0,5 pt.	Produit un écrit dont la longueur est nettement inférieure à la minimale attendue. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible. Produit des mots ou groupes de mots isolés.	1 pt. ou 0,5 pt.
Note sur 4 Compréhension de l'oral	/4	Note sur 4 Compréhension de l'écrit	/4	Note sur 4 Expression écrite	/4

Annexe IV - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel – **LVA**

APPRECIATION	Note intermédiaire de l'élève / du candidat : /12 Cette note sur 12 points doit être additionnée à la note sur 8 points attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation B (CCF) ou temps d'évaluation 2 (épreuve ponctuelle).
---------------------	--

Baccalauréat Professionnel
Épreuve obligatoire de langue étrangère - LVA
Contrôle en Cours de Formation (candidats scolaires et assimilés) – Situation B
Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) – Temps d'évaluation 2

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (1 page)

Session : Établissement : Académie :	Spécialité : Nom de l'évaluateur : Langue vivante : Date du contrôle/de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Les critères ci-dessous permettent de situer les deux prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points indiqué, de 0 (absence totale d'expression) à 4.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction	
Degré 4		Degré 4	
Produit un discours assez nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent. S'exprime dans une langue assez fluide, avec une prononciation claire et relativement correcte. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu. Utilise à bon escient ses éventuels supports de présentation.	4 pts. ou 3,5 pts.	Réagit avec pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre de manière simple. S'exprime dans une langue assez fluide, avec une prononciation claire et relativement correcte. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	4 pts. ou 3,5 pts.
Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi. S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié. S'exprime de façon relativement autonome par rapport à ses éventuels supports de présentation.	3 pts. ou 2,5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et/ou reformuler. S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation. Utilise un vocabulaire globalement approprié. La communication repose majoritairement sur l'utilisation de structures simples.	3 pts. ou 2,5 pts.
Degré 2		Degré 2	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue généralement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. S'exprime en se détachant parfois de ses éventuels supports de présentation.	2 pts. ou 1,5 pts.	S'efforce de prendre sa part dans l'échange et réagit de manière simple. S'exprime dans une langue généralement compréhensible. Le recours fréquent à des expressions mémorisées ou toutes faites limite l'étendue et la richesse de la communication.	2 pts. ou 1,5 pts.
Degré 1		Degré 1	
S'exprime à l'aide de mots isolés, d'expressions et/ou d'énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible. S'exprime en prenant exclusivement appui sur ses éventuels supports de présentation.	1 pt. ou 0,5 pt.	Intervient sporadiquement. La communication repose sur de fréquentes répétitions, reformulations et/ou relances. Répond et réagit de façon brève et limitée. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible.	1 pt. ou 0,5 pt.
Note sur 4		Note sur 4	
Expression orale en continu	/4	Expression orale en interaction	/4
APPRECIATION		Note intermédiaire de l'élève / du candidat :	
	 /8 Cette note sur 8 points doit être additionnée à la note sur 12 points attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation A (CCF) ou temps d'évaluation 1 (épreuve ponctuelle).	

Baccalauréat Professionnel
Épreuve obligatoire de langue étrangère – LVB
Contrôle en Cours de Formation (candidats scolaires et assimilés) – Situation A
Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) – Temps d'évaluation 1

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (2 pages)

Session : Établissement : Académie :	Spécialité : Nom de l'évaluateur : Langue vivante : Date du contrôle/de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Les critères ci-dessous permettent de situer les trois prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points indiqué, de **0** (absence totale de compréhension ou d'expression) à **4**.

Compréhension de l'oral		Compréhension de l'écrit		Expression écrite	
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Identifie la thématique générale et l'objet du document écouté. Comprend la plupart des informations significatives. Identifie l'expression d'un point de vue si ce dernier est explicite et clairement formulé.	4 pts. ou 3,5 pts.	Identifie la thématique générale et l'objet du document écrit. Comprend la plupart des informations significatives. Identifie l'expression d'un point de vue si ce dernier est explicite et clairement formulé.	4 pts. ou 3,5 pts.	Produit un écrit dont l'objet est perceptible et dans lequel les erreurs n'entravent pas la compréhension générale du message. Utilise des structures et un lexique simples mais adaptés à l'intention de communication. Exprime un sentiment ou point de vue personnel.	4 pts. ou 3,5 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écouté. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	3 pts. ou 2,5 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écrit. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	3 pts. ou 2,5 pts.	Produit, en adéquation avec le sujet ou la situation de communication proposée, un écrit globalement compréhensible malgré des erreurs relativement fréquentes. Cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. Vocabulaire approprié et effort de construction syntaxique du propos.	3 pts. ou 2,5 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Comprend les éléments importants du document écouté. Identifie le type de message ou d'énoncé écouté.	2 pts. ou 1,5 pts.	Comprend les éléments importants du document écrit. Identifie visuellement et graphiquement le type de document écrit.	2 pts. ou 1,5 pts.	Produit un écrit globalement compréhensible, dont les formulations présentent une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	2 pts. ou 1,5 pts.
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Identifie quelques sons, mots ou éléments de sens épars et isolés. Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	1 pt. ou 0,5 pt.	Identifie quelques mots ou éléments de sens épars et isolés. Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	1 pt. ou 0,5 pt.	Produit un écrit dont la longueur est nettement inférieure à la minimale attendue. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible. Produit des mots ou groupes de mots isolés.	1 pt. ou 0,5 pt.
Note sur 4 Compréhension de l'oral	/4	Note sur 4 Compréhension de l'écrit	/4	Note sur 4 Expression écrite	/4
APPRECIATION				Note intermédiaire de l'élève / du candidat : /12 Cette note sur 12 points doit être additionnée à la note sur 8 points	

Annexe V - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel – **LVB**

	attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation B (CCF) ou temps d'évaluation 2 (épreuve ponctuelle).
--	---

Baccalauréat Professionnel
Épreuve obligatoire de langue vivante étrangère - LVB
Contrôle en Cours de Formation (candidats scolaires et assimilés) – Situation B
Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) – Temps d'évaluation 2

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (1 page)

Session :	Spécialité :
Établissement :	Nom de l'évaluateur :
Académie :	Langue vivante :
Nom et prénom du candidat :	Date du contrôle/de l'épreuve :

Les critères ci-dessous permettent de situer les deux prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points indiqué, de 0 (absence totale d'expression) à 4.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction	
Degré 4		Degré 4	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue parfois fluide et pouvant comporter des connecteurs et transitions élémentaires. Exprime un point de vue. S'exprime en parvenant souvent à se détacher de ses éventuels supports de présentation. Les erreurs n'entravent pas la compréhension globale du propos.	4 pts. ou 3,5 pts.	Parvient à entrer dans un échange qui, par moments et sur les sujets qui lui sont familiers, se rapproche d'une conversation simple. Est capable d'exprimer un point de vue. S'efforce de mobiliser les éléments de langue dont il dispose (lexique, syntaxe, prononciation). Les erreurs ou hésitations n'affectent que ponctuellement l'interaction et la communication.	4 pts. ou 3,5 pts.
Degré 3		Degré 3	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue généralement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. S'exprime en se détachant parfois de ses éventuels supports de présentation.	3 pts. ou 2,5 pts.	S'efforce de prendre sa part dans l'échange et réagit de manière simple. S'exprime dans une langue généralement compréhensible. Le recours fréquent à des expressions mémorisées ou toutes faites limite l'étendue et la richesse de la communication.	3 pts. ou 2,5 pts.
Degré 2		Degré 2	
Produit un discours factuel globalement intelligible, dans une langue simple, ponctuée de pauses et de faux démarrages. Les éléments sont juxtaposés mais le propos présente une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité. S'exprime en prenant essentiellement appui sur ses éventuels supports de présentation.	2 pts. ou 1,5 pts.	S'efforce d'interagir de façon simple dans une langue globalement intelligible, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	2 pts. ou 1,5 pts.
Degré 1		Degré 1	
S'exprime à l'aide de mots isolés, d'expressions et/ou d'énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible. S'exprime en prenant exclusivement appui sur ses éventuels supports de présentation.	1 pt. ou 0,5 pt.	Intervient sporadiquement. La communication repose sur de fréquentes répétitions, reformulations et/ou relances. Répond et réagit de façon brève et limitée. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible.	1 pt. ou 0,5 pt.
Note sur 4 Expression orale en continu	/4	Note sur 4 Expression orale en interaction	/4
APPRECIATION		Note intermédiaire de l'élève / du candidat :	
	 /8	
		Cette note sur 8 points doit être additionnée à la note sur 12 points attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation A (CCF) ou temps d'évaluation 1 (épreuve ponctuelle).	

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

Session :	Spécialité :
Établissement :	Nom de l'évaluateur :
Académie :	Date de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Niveaux de maîtrise : NT = Non Traité ; I = Insuffisant ; A = Acceptable ; M = Maîtrisé

Compétences

	Mettre en oeuvre une méthode d'analyse dans une situation donnée			Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention			Proposer une solution pour résoudre un problème			Argumenter un choix			Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté		
	NT	I	A	NT	I	A	NT	I	A	NT	I	A	NT	I	A
Q 1.1.	A	A	A												
Q 1.2.				A	A	A									
Q 1.3.										A	A	A			
Q 1.4.							A	A	A						
Q 1.5.				A	A	A									
Q 1.6.	A	A	A												
Q 1.7.													B	B	B
Q 1.8.													A	A	A

Réponses attendues pour un niveau maîtrisé

Questions	NT	I	A	M
Situation 1				
Q 1.1.				
Q 1.2.				
Q 1.3.				
Q 1.4.				
Q 1.5.				
Q 1.6.				
Q 1.7.				
Q 1.8.				

Annexe VI - Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve de **prévention santé environnement** au baccalauréat professionnel

Situation 2													Légende					
	Thématique A	Thématique B	Thématique C															
Q 1.9.																		
Q 1.10.																		
Q 1.11.																		
Q 2.1.																		
Q 2.2.																		
Q 2.3.																		
Q 2.4.																		
Q 2.5.																		
Q 2.6.																		
Q 2.7.																		
Q 2.8.																		
Q 2.9.																		
Q 2.10.																		
Q 2.11.																		
Q 2.12.																		
Q 2.13.																		
Barème																		
Note obtenue par le candidat																		
Commentaire(s)																		

TOTAL

/ 20

**Baccalauréat Professionnel
Arts appliqués et cultures artistiques
Contrôle en cours de formation (C.C.F.)**

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

Session :	Spécialité :
Etablissement :	Nom de l'évaluateur :
Académie :	Date de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Première situation d'évaluation

Le candidat répond à un cahier des charges simple lié à la phase d'investigation d'une démarche de conception.

Critères d'évaluation	-	=	+
Pertinence de la collecte, du classement et du tri des informations			
Exactitude de l'identification de caractéristiques			
Exactitude de la mise en relation de caractéristiques et de leur contextualisation			
Exactitude des principes et/ou des notions établis			
Qualité des relevés (croquis, photographie, maquette, etc.)			

/ 6 points

Deuxième situation d'évaluation

Le candidat répond à un cahier des charges simple lié à la phase d'expérimentation d'une démarche de conception.

Critères d'évaluation	-	=	+
Respect des contraintes			
Cohérence et diversité des pistes proposées			
Réalisme des pistes proposées			
Adaptation des notions et des outils choisis			
Valeur communicante des éléments graphiques et des commentaires			

/ 8 points

Troisième situation d'évaluation

Le candidat répond à un cahier des charges simple lié à la phase de réalisation d'une démarche de conception.

Critères d'évaluation	-	=	+
Pertinence de la sélection et précision de la proposition			
Maîtrise du vocabulaire technique			
Qualité de la présentation (graphique, écrite et/ou orale)			

/ 6 points

Note finale sur 20 :

Baccalauréat Professionnel
Arts appliqués et cultures artistiques
Épreuve ponctuelle

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

Session :	Spécialité :
Etablissement :	Nom de l'évaluateur :
Académie :	Date de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Investigation

Le candidat répond à un cahier des charges simple lié à la phase d'investigation d'une démarche de conception.

Critères d'évaluation	-	=	+
Pertinence de la collecte, du classement et du tri des informations			
Exactitude de l'identification de caractéristiques			
Exactitude de la mise en relation de caractéristiques et de leur contextualisation			
Exactitude des principes et/ou des notions établis			
Qualité des relevés (croquis, photographie, maquette, etc.)			

/ 6 points

Expérimentation

Le candidat répond à un cahier des charges simple lié à la phase d'expérimentation d'une démarche de conception.

Critères d'évaluation	-	=	+
Respect des contraintes			
Cohérence et diversité des pistes proposées			
Réalisme des pistes proposées			
Adaptation des notions et des outils choisis			
Valeur communicante des éléments graphiques et des commentaires			

/ 8 points

Réalisation

Le candidat répond à un cahier des charges simple lié à la phase de réalisation d'une démarche de conception.

Critères d'évaluation	-	=	+
Pertinence de la sélection et précision de la proposition			
Maîtrise du vocabulaire technique			
Qualité de la présentation (graphique, écrite et/ou orale)			

/ 6 points

Note finale sur 20 :

Baccalauréat Professionnel
Epreuve facultative de langue vivante

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

Session : Etablissement : Académie :	Spécialité : Nom de l'évaluateur : Date de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Les critères ci-dessous permettent de situer les trois prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points entiers indiqué, de **0** (absence totale d'expression ou de compréhension) à **7** ou **6**.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction		Compréhension de l'écrit	
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours assez nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent. S'exprime dans une langue assez fluide, avec une prononciation claire et relativement correcte. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu. Utilise à bon escient ses éventuels supports de présentation.	7 pts. ou 6 pts.	Réagit avec pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre de manière simple. S'exprime dans une langue assez fluide, avec une prononciation claire et relativement correcte. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	7 pts. ou 6 pts.	Comprend l'essentiel des informations contenues dans le document écrit. Perçoit la cohérence d'ensemble du document. Identifie et comprend globalement le point de vue ou les intentions exprimés.	6 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi. S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié. S'exprime de façon relativement autonome par rapport à ses éventuels supports de présentation.	5 pts. ou 4 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et/ou reformuler. S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation. Utilise un vocabulaire globalement approprié. La communication repose majoritairement sur l'utilisation de structures simples.	5 pts. ou 4 pts.	Relève certains des éléments porteurs de sens dans le document écrit. Saisit certains des liens entre les informations, en particulier ceux qui sont indispensables à la compréhension du texte.	5 pts. ou 4 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue généralement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. S'exprime en se détachant parfois de ses éventuels supports de présentation.	3 pts. ou 2 pts.	S'efforce de prendre sa part dans l'échange et réagit de manière simple. S'exprime dans une langue généralement compréhensible. Le recours fréquent à des expressions mémorisées ou toutes faites limite l'étendue et la richesse de la communication.	3 pts. ou 2 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du texte proposé. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce texte, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	3 pts. ou 2 pts.
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
S'exprime à l'aide de mots isolés, d'expressions et/ou d'énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible. S'exprime en prenant exclusivement appui sur ses éventuels supports de présentation.	1 pt.	Intervient sporadiquement. La communication repose sur de fréquentes répétitions, reformulations et/ou relances. Répond et réagit de façon brève et limitée. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible.	1 pt.	Identifie quelques mots ou éléments de sens épars et isolés. Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	1 pt.

Annexe VIII - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve facultative de langue vivante au baccalauréat professionnel

Note sur 7 Expression orale en continu		Note sur 7 Expression orale en interaction		Note sur 6 Compréhension de l'écrit	
	/7		/7		/6
APPRECIATION				Note finale du candidat* :	
			/20	

* note obligatoirement exprimée en points entiers